



Conseil économique et social

Distr. générale
11 novembre 2008
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2009
19-28 janvier 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association des familles et des femmes des zones rurales	2
2. Corporation of Opportunity and Joint Action	4
3. Global Foundation for Democracy and Development	7
4. Fédération internationale des malentendants	10
5. Fondation turque pour la lutte contre l'érosion du sol, pour le reboisement et pour la protection des habitats naturels	13

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Association des familles et des femmes des zones rurales

(Statut consultatif spécial, 2004)

Partie I Introduction

i) Buts, objectifs et activité principale de l'organisation

Les buts et objectifs de l'Association des familles et des femmes des zones rurales (AFAMMER) sont de défendre les droits et l'égalité des chances des rurales. Ils coïncident avec le troisième Plan pour l'égalité des chances entre hommes et femmes et ceux des différents domaines du Programme d'action 95 de Beijing. Nous œuvrons avec des rurales parce que la campagne offre aux femmes moins de possibilités que la ville d'accéder à une égalité authentique dans les divers domaines de leur vie : formation, santé, économie, travail, autorité décisionnelle, violence, éducation, médias, environnement, etc.

AFAMMER œuvre surtout au mieux-être des rurales en essayant d'améliorer la qualité de leur vie et en s'efforçant de créer les conditions nécessaires au développement durable des campagnes pour enrayer l'exode rural des jeunes femmes et, partant, le vieillissement des populations rurales.

Par des réunions avec des organisations publiques, AFAMMER s'emploie donc à créer les conditions rurales nécessaires : jardins d'enfants, reconnaissance par la société de l'apport des rurales, etc., qui aide à retenir la population jeune dans l'environnement où elle est née.

Par l'analyse des ressources et des potentialités de l'environnement et dans le respect du cadre de vie rural, AFAMMER met au point des programmes de formation visant à créer des emplois, même indépendants, et à profiter des possibilités nouvelles en la matière. L'objectif ultime est de parvenir à un développement durable en améliorant les conditions économiques et sociales.

Partie II Contribution de l'organisation « Association des familles et des femmes des zones rurales (AFAMMER) » aux travaux des Nations Unies

- Informations périodiques dans la revue trimestrielle d'AFAMMER sur des sujets d'actualité pour les Nations Unies : i) numéro de l'automne 2007 : article sur la participation d'AFAMMER à la Conférence ministérielle de la Commission économique pour l'Europe sur le vieillissement (2007); ii) numéro du printemps 2007 : articles sur les déclarations (15 mai 2007) de Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population à la soixantième Assemblée mondiale de la santé (14-23 mai 2007) sur le droit des femmes à la santé, condition du développement mondial (<http://www.unfpa.org/news/news.cfm?ID=975>); iii) numéro de l'été 2006 : informations sur le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture intitulé « Éradiquer la pauvreté extrême et la faim : vers une politique cohérente », d'où il

ressort que le renforcement du soutien public à l'agriculture entretiendrait la population; iv) numéro du printemps 2004 : article sur l'octroi à AFAMMER du statut consultatif au Conseil économique et social.

- Participation au sondage sur la volonté de la société civile de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement « Comment les organisations de la société civile donnent-elles suite aux objectifs du Millénaire pour le développement? » envoyé le 15 juin 2004 à l'Institut Nord-Sud.
- « Mujeres Rurales en España » : rapport présenté le 29 juin 2004 à la Division de la promotion de la femme. Débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social (28-30 juin 2004), Siège des Nations Unies, New York.
- La Présidente nationale de l'Association a participé à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme pour l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du document final de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 28 février au 11 mars 2005 à New York. La revue de l'Association y a consacré un article.
- AFAMMER a représenté le Mouvement mondial des mères (MMM) et la fondation Action familiale à la Conférence ministérielle de la Commission économique pour l'Europe sur le vieillissement (2007) avec le slogan « Une société pour tous les âges : problèmes et possibilités » (chap. 11 du programme provisoire) du 6 au 8 novembre 2007 à León (Espagne). La revue de l'Association y a consacré un article.
- Le questionnaire sur la préparation de l'Afrique à la seizième session de la Commission du développement durable a été rempli et envoyé par courriel le 18 juin 2007.

AFAMMER a aussi participé au : i) Congrès international des mères pour la paix, les 29 et 30 mars 2007 à Paris, sous le parrainage de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, où l'a représentée la Présidente nationale et où le soixantième anniversaire du MMM a été célébré (la revue de l'Association y a consacré un article); ii) et au IV^e Congrès mondial des rurales, tenu du 23 au 26 avril 2007 à Durban, en Afrique du Sud, où l'Association a été représentée par sa Présidente nationale, Secrétaire générale et Présidente d'AFAMMER-Andalousie, et auquel la revue de l'Association a consacré un article.

AFAMMER a observé les journées internationales suivantes : i) Journée internationale de la femme (8 mars); et Journée internationale des rurales (15 octobre) : AFAMMER a un manifeste où l'égalité est déclarée comme un droit de la femme; il s'applique à toutes les régions d'Espagne et est publié dans les divers médias (presse, radio, télévision, site Web du groupe, courriel, etc.); ii) Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre). Pendant la période en question, pour faire prendre conscience à la société espagnole de la nécessité de mettre fin à la violence à l'égard des femmes, l'Association a continué de distribuer dans la rue des tracts exposant le choix de cette journée; les progrès accomplis, les droits des victimes; et où elles peuvent se renseigner; ils donnent aussi un numéro de téléphone gratuit et utilisable confidentiellement.

Sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement, AFAMMER s'attache surtout au troisième : « Promouvoir l'égalité entre les sexes et autonomiser les femmes » car c'est l'un de ses principaux objectifs.

2. Corporation of Opportunity and Joint Action « Opcion » – OPTION CORPORATION

(Statut consultatif spécial, 2004)

Partie I Introduction

OPCION est une organisation à but non lucratif fondée en 1990. Sa mission est de contribuer à la pleine application de la Convention relative aux droits de l'enfant et des protocoles facultatifs s'y rapportant. Le Chili a également ratifié d'autres directives concernant les droits de l'homme, pour que les enfants et les adolescents exercent pleinement et effectivement leurs droits dans une société démocratique, juste et unie.

Partie II Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions organisées par les Nations Unies

2004 : M. Julio Cortés Morales, avocat travaillant avec OPCION, a participé, du 7 au 11 mai 2004, à la trente-deuxième session du Comité contre la torture, qui s'est tenue à Genève du 3 au 21 mai. En concertation avec l'Organisation mondiale contre la torture, quatre ONG chiliennes ont élaboré un rapport parallèle intitulé « Violence d'État au Chili », qui a été soumis au Comité en mai et publié en anglais et en espagnol en décembre.

2006 : En août, en collaboration avec l'Organisation mondiale contre la torture, OPCION a élaboré un rapport parallèle sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant au Chili, qu'elle a soumis au Comité des droits de l'enfant, lors de sa quarante-quatrième session tenue à Genève du 15 janvier au 2 février. La même année, M. Julio Cortés Morales a participé, du 2 au 6 octobre, aux travaux du Groupe de travail chargé de la préparation de la quarante-quatrième session du Comité en tant que représentant d'OPCION.

2007 : Du 11 au 15 décembre, M^{me} Consuelo Contreras Largo, Directrice exécutive d'OPCION, et M^{me} Milagros Nehgme Cristi, Sous-Directrice, ont participé en tant qu'observatrices au débat plénier organisé par l'Assemblée générale à New York et consacré au cinquième anniversaire de la session extraordinaire lors de laquelle les dirigeants mondiaux ont adopté le document intitulé « Un monde digne des enfants ». Elles ont également participé à des réunions parallèles, comme celles organisées par le Groupe d'ONG d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits des enfants, et à un entretien avec le Représentant permanent du Chili

auprès de l'ONU, M. Heraldo Muñoz Valenzuela, et avec la Première Secrétaire de la Mission du Chili, M^{me} Belén Sapag Muñoz de la Peña.

ii) Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées sur le terrain et au Siège

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : En 2005, l'UNICEF et le Chili ont conclu un accord de coopération autorisant OPCION à entreprendre des démarches afin de demander, dans certains cas, un appui juridique, psychologique ou social, entre autres.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : En 2004, OPCION a assuré le secrétariat exécutif du Forum sur l'éducation pour tous au Chili en accord avec l'UNESCO. Depuis, l'organisation mène une campagne pour une éducation de qualité en coopération avec l'UNESCO, afin de promouvoir les objectifs de la campagne annuelle intitulée « Semaine d'action mondiale – éducation pour tous ».

Organisation internationale du Travail (OIT) : OPCION a coopéré régulièrement avec l'OIT entre 2004 et 2007, principalement à l'exécution du Programme international pour l'abolition du travail des enfants aux échelons national, de l'Amérique latine, des pays ibéro-américains et mondial, avec l'organisation de la Marche mondiale contre le travail des enfants. Le 14 août 2006, à Santiago, à l'occasion d'un entretien avec la Présidente de la République, M^{me} Michelle Bachelet, le Ministre du travail, M. Osvaldo Andrade, la Ministre de l'éducation, M^{me} Yasna Provoste, le Ministre de la justice, M. Carlos Maldonado, la Ministre de la culture, M^{me} Paulina Urrutia; et la Ministre de la planification et de la coopération, M^{me} Clarissa Hardy, OPCION a présenté au Palacio de la Moneda, siège de la présidence chilienne, une exposition de photographies et de dessins d'enfants dans le cadre de cette coopération.

En 2007, l'organisation a réalisé, pour le compte de l'OIT, une étude intitulée « Characterization and systematization of experiences of boys, girls and adolescents victims of Child Commercial Sexual Exploitation: A reparatory intervention model from a perspective of gender ».

iii) Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent actuellement la base du programme d'action mondial pour le XXI^e siècle

a) Objectif 2 – assurer l'éducation primaire pour tous et mise en œuvre des principes et objectifs 5 et 6 du Plan d'action intitulé « Un monde digne des enfants » (permettre à chaque enfant d'accéder à l'éducation et protéger les enfants contre les sévices et l'exploitation). Le 12 juin de chaque année, de 2004 à 2007, OPCION a participé à la Campagne mondiale pour l'éducation, inspirée des engagements internationaux pris en 2000 à Dakar, dans le document intitulé « L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs », et aux activités menées dans le cadre de la Journée mondiale contre le travail des enfants.

Campagne pour l'éducation, 2006 – OPCION a organisé des ateliers et des réunions avec les autorités dans cinq régions du Chili et, depuis son site Web, effectué une enquête en ligne à laquelle 2 500 enfants ont participé.

Campagne pour l'éducation, 2007 – OPCION a organisé 54 ateliers et groupes de réflexion avec la participation de 1 072 enfants des villes d'Iquique, Copiapo, Santiago, Rancagua et Coyhaique, et une campagne en ligne à laquelle plus de 10 000 personnes ont participé.

En outre, lors des campagnes lancées, en 2006 et 2007, à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, des enfants ont rencontré le Ministre du travail, M. Osvaldo Andrade Lara, qui, en 2007, s'est engagé à redoubler d'efforts pour éliminer complètement le travail des enfants au Chili d'ici à 2010.

b) En ce qui concerne les objectifs du Millénaire et le Plan d'action intitulé « Un monde digne des enfants », OPCION a mené en 2005, dans différentes régions du Chili, des activités auxquelles ont participé des enfants, lesquels ont évalué la force des droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et soumis des propositions aux autorités. À l'occasion du quinzième anniversaire de la ratification de la Convention par le Chili, l'organisation a lancé en 2005 une campagne intitulée « Un Chili capable de répondre aux besoins des garçons et des filles », afin de promouvoir la réalisation du Plan d'action intitulé « Un monde digne des enfants » dans le pays d'ici à 2010, année qui marquera le bicentenaire de la République.

Durant la campagne menée en 2005, OPCION a organisé des élections en ligne lors desquelles 10 500 enfants ont voté; des réunions d'enfants dans cinq régions; et, le 20 novembre, une réunion de clôture consacrée à un débat avec les candidats à la présidence. Sept représentants avaient été choisis par les 300 enfants qui assistaient au débat pour poser des questions aux quatre candidats à l'élection présidentielle. À l'issue de ce débat, retransmis en direct par la télévision chilienne à l'échelle nationale, les candidats ont signé un engagement aux termes duquel, pendant la durée de son mandat (2006-2009), l'élu(e) rencontrerait, le 14 août de chaque année, des représentants des enfants et des jeunes (jour où le Chili a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant). En application de cet engagement, les campagnes de 2006 et 2007 intitulées « Un Chili capable de répondre aux besoins des garçons et des filles » se sont achevées par une réunion entre les représentants des enfants et la Présidente Michelle Bachelet Jeria.

Lors de la campagne de 2007, des groupes de garçons et de filles de cinq régions du pays ont examiné les recommandations les plus récentes adressées au Chili par le Comité des droits de l'enfant. Après s'être entretenus avec l'une des membres du Comité, M^{me} Rosa María Ortiz (Paraguay), et compte tenu de ces recommandations, les enfants ont proposé à la Présidente d'autoriser la modification du Code civil, de manière à ce que tous les châtements corporels soient expressément interdits. Cette modification doit être approuvée par le Congrès national.

c) En 2004 et en 2007, OPCION a participé aux quatre colloques des ONG ibéro-américaines sur les enfants et les adolescents, tenues avant l'ouverture des conférences ibéro-américaines des ministres et des hauts représentants de l'enfance et de l'adolescence. Le principal objectif de ces réunions était d'intégrer les objectifs du Millénaire et le Plan d'action intitulé « Un monde digne des enfants »

dans leurs travaux, tout en mettant l'accent sur les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

Premier colloque, 18 et 19 octobre 2004, San José (Costa Rica); deuxième colloque, 26 et 27 septembre 2005, León (Espagne); troisième colloque, 6 et 7 octobre 2006, Montevideo (Uruguay); quatrième colloque, 28 et 29 mai 2007, Pucón (Chili). OPCION était membre des comités d'organisation des trois derniers colloques.

3. Global Foundation for Democracy and Development

(Statut consultatif spécial, 2004)

Partie I

Introduction

La Global Foundation for Democracy and Development est une organisation neutre à but non lucratif qui encourage la collaboration entre les organisations d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Europe qui mènent des études et des travaux de recherche dans des domaines d'une importance cruciale pour le développement social, économique et démocratique de la République dominicaine, des Caraïbes et de l'Amérique latine, et qui informent le public, élaborent des politiques et des stratégies, facilitent le renforcement des capacités et favorisent les échanges dans ces domaines.

En tant qu'organisme de recherche pluridisciplinaire, la Global Foundation for Democracy and Development est devenue un centre de réflexion national et international et collabore avec des universités situées dans plus de 10 pays et avec des centres de recherche, des fondations et d'autres établissements d'enseignement supérieur. L'organisation se compose de plusieurs centres spécialisés dans l'étude de différentes questions traitées par l'Organisation des Nations Unies, notamment, le développement économique et social et le développement humain durable, la mondialisation, la responsabilité sociale des entreprises, la science et les techniques, la société de l'information, le développement de la démocratie, la lutte contre la corruption, la transparence et la bonne gouvernance, le commerce et le développement, la coopération régionale et multilatérale, ainsi que la culture et le patrimoine mondial.

Afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, la Global Foundation for Democracy and Development mène des projets de recherche, offre des programmes de formation et d'échanges avec des établissements d'enseignement, publie des documents, organise des séminaires et des conférences, crée des groupes de travail et réalise des programmes de développement communs États-Unis-République dominicaine. Elle encourage le développement, sur les plans intellectuel et professionnel, du grand public et des experts dominicains, tant sur place qu'à l'étranger, et s'emploie à proposer des plans d'action et des solutions en vue de contribuer à relever les défis tant nationaux qu'internationaux. En outre, à l'échelon international, la Global Foundation for Democracy and Development participe activement à des activités lui permettant de se tenir au courant des questions internationales les plus importantes et n'épargne aucun effort pour contribuer à trouver des solutions aux problèmes internationaux.

Outre le fait qu'elle est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, la Global Foundation for Democracy and Development a également été accréditée auprès de la CNUCED, du Département de l'information de l'ONU, du Bureau du Pacte mondial, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et du Sommet mondial sur la société de l'information.

L'un des buts principaux de la Global Foundation for Democracy and Development est d'apporter son soutien aux activités de recherche et d'analyse et à la diffusion d'informations portant sur des sujets d'une importance primordiale pour les activités du Conseil économique et social. Il s'agit notamment, pour elle, conformément à l'article 62 du Chapitre X de la Charte des Nations Unies, de traiter des études et des rapports sur des questions relevant des domaines économique et social, de la culture, de l'éducation, de la santé et d'autres domaines connexes.

Partie II

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

i) Visite du Secrétaire général de l'ONU en République dominicaine (4 août 2006) : Dans le discours liminaire intitulé « Les Nations Unies et le développement : priorités pour le Millénaire », qu'il a prononcé à Saint-Domingue, au siège de la Global Foundation for Democracy and Development, le Secrétaire général, Kofi Annan, a loué les efforts déployés par la République dominicaine pour réaliser les huit objectifs du Millénaire pour le développement lors de sa visite. Il a également rencontré le Président Fernández, avec lequel il a eu une conversation approfondie sur ces objectifs, qui visent notamment à réduire de moitié la proportion de la population vivant dans une pauvreté extrême, arrêter la progression du VIH/sida et rendre l'enseignement primaire universel d'ici à 2015. Le Secrétaire général a présenté la République dominicaine comme une source d'inspiration pour la communauté internationale et un exemple pour les pays en développement.

ii) Débat sur l'enjeu mondial que représente le changement climatique (31 juillet-1^{er} août 2007), tenu au Siège de l'ONU, à New York : la Global Foundation for Democracy and Development a participé à ce débat, au cours duquel des évaluations scientifiques récentes du changement climatique et des stratégies multilatérales intégrées d'adaptation et d'atténuation des effets de ce changement ont été examinées.

iii) Conférence sur le changement climatique et la santé (19 et 20 avril 2007), tenue au Siège de l'ONU, à New York : la Global Foundation for Democracy and Development a participé à la seizième conférence internationale organisée par World Information Transfer sur le thème des bonnes questions à se poser pour faire face à la crise climatique, avec le concours des gouvernements croate et ukrainien, de la Mission permanente du Japon auprès de l'ONU, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

iv) Consultation régionale sur les migrations, les envois de fonds et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (27 et 28 juillet 2006) : la Global Foundation for Democracy and Development a accueilli dans ses locaux cette consultation régionale organisée par le PNUD, au cours de laquelle 75 représentants de 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont examiné les façons dont les envois de fonds peuvent servir à réaliser les objectifs de développement.

Les conclusions de cette consultation régionale devaient être intégrées dans le rapport établi par le Secrétaire général de l'ONU à l'intention de la consultation de haut niveau sur les migrations, les envois de fonds et le développement, qui a eu lieu à New York, du 14 au 16 septembre 2006.

v) Des représentants de la Global Foundation for Democracy and Development ont participé au programme d'orientation annuel du Département de l'information (DPI) pour les organisations non gouvernementales (22 et 23 février 2006).

vi) Des représentants de la Global Foundation for Democracy and Development ont participé aux soixantième (5 au 7 septembre 2007), cinquante-neuvième (6 au 8 septembre 2006), cinquante-huitième (7 au 9 septembre 2005) et cinquante-septième (8 au 10 septembre 2004) conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui se sont déroulées au Siège de l'ONU, à New York.

La Global Foundation for Democracy and Development aide l'ONU et diverses entités du système à réaliser leur mission et leurs objectifs. Elle soutient donc activement l'Association de la République dominicaine pour les Nations Unies, organisation non gouvernementale à but non lucratif qui s'emploie à soutenir et promouvoir les activités de l'ONU en République dominicaine. L'Association coordonne des activités éducatives et culturelles qui visent à informer le public et à encourager la participation de la population afin que celle-ci prenne davantage conscience de l'importance du dialogue entre les cultures et de la valeur des négociations et du règlement pacifique des conflits. La Global Foundation for Democracy and Development a notamment participé aux initiatives conjointes ci-après : i) Conférence de la République dominicaine « l'ONU mise en scène », New York. Depuis 2005, plus de 500 étudiants de la République dominicaine et de divers pays d'Amérique latine participent chaque année à cette conférence, dont la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'ONU est l'un des principaux organisateurs. En 2005, le Lehman College de la City University of New York (CUNY) a accueilli la conférence dans ses locaux. En 2006, la conférence s'est déroulée sur le campus de la Pace University à New York et, en 2007, au John Jay College of Criminal Justice de la CUNY. ii) Conférence internationale des Amériques (CIDA) (2005, 2006 et 2007). Plus de 1 500 représentants de la République dominicaine, de pays d'Amérique latine et du reste du monde se réunissent dans le cadre de la CIDA pour tenter de résoudre, par la diplomatie et la coopération, les divers problèmes auxquels la communauté internationale doit actuellement faire face. Des manifestations telles que la réunion régionale de haut niveau des centres d'information des Nations Unies et des associations pour les Nations Unies, le Forum de la jeunesse dominico-haïtienne sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Salon sur la responsabilité sociale des entreprises et l'initiative « Debout contre la pauvreté » ont également lieu dans le cadre de la Conférence. En outre, 12 comités se réunissent et mènent leurs travaux en espagnol, en anglais et en français. La Conférence internationale des Amériques se tient chaque année au centre de conférences Barceló Bávaro de Punta Cana (République dominicaine). La première CIDA s'est tenue du 11 au 15 mai 2005 et la deuxième du 11 au 15 octobre 2006. En 2007, M. Kiyoko Akasaka, Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, a coprésidé, avec le Président Leonel Fernández, la cérémonie de clôture de la Conférence (10 au 14 octobre), lors de

laquelle il a prononcé un discours. La Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) est l'une des entités parrainant la CIDA.

La Global Foundation for Democracy and Development a également soutenu l'assistance que l'Association de la République dominicaine pour les Nations Unies a apportée aux victimes des ouragans Noel et Olga, qui ont dévasté de nombreux centres agricoles et certaines communautés urbaines du pays en 2007. Les activités menées ont été organisées en coordination avec les Volontaires des Nations Unies, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM). Pour contribuer à la réalisation de l'objectif n° 1 du Millénaire, mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim, la Global Foundation for Democracy and Development participe également, par l'intermédiaire de l'Association de la République dominicaine pour les Nations Unies, aux activités devant permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants des bateyes (plantations et usines de traitement de la canne à sucre) et d'autres groupes marginalisés.

La Global Foundation for Democracy and Development exécute également des projets visant à renforcer la croissance économique, la justice sociale, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté, dont certains sont menés en concertation avec Young Americas Business Trust, organisation rattachée à l'Organisation des États américains. Elle a un important rôle à jouer en tant que relais des opinions et des revendications des organisations de toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes avec lesquelles elle coopère étroitement. La Global Foundation for Democracy and Development fera entendre à l'ONU la voix d'organisations locales de pays généralement sous-représentés.

4. Fédération internationale des malentendants

(Statut consultatif spécial, 1996)

Partie I

Introduction

Organisation non gouvernementale bénévole, apolitique et laïque, la Fédération internationale des malentendants a été fondée en 1977 pour défendre les intérêts de cette catégorie de personnes à travers le monde, permettre de mieux cerner les problèmes de perte d'acuité auditive, élargir l'accès des malentendants à l'information et servir de cadre de coopération et d'échange de données d'expérience entre ses membres et des parties intéressées.

Ses statuts ont été révisés en 2006 pour préciser que son mandat couvre les personnes qui souffrent d'acouphènes ou de la maladie de Ménière ainsi que celles qui font appel à divers types de technologie, comme les implants cochléaires et pour indiquer expressément que la Fédération internationale des jeunes malentendants doit bénéficier du statut de membre général. Sa portée géographique s'est également élargie en 2006 avec l'octroi à une organisation basée en Chine du statut de membre général, sa composition aussi, avec ces changements.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'ancienne Présidente de la Fédération, Marcia Dugan, a participé à la sixième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, du 1^{er} au 12 août 2005 au Siège de l'Organisation à New York. Par l'intermédiaire du Comité spécial, la Fédération a plaidé en faveur de la prise en considération du fait qu'un cadre propice libre de toute entrave revient à prévoir la diffusion d'informations sous forme de texte, la transcription de l'interprétation des discours, l'enseignement de la lecture labiale et la mise à disposition de prothèses auditives fonctionnelles telles que les boucles magnétiques, les systèmes de modulation de fréquence et les systèmes à infrarouges. Les représentants de la Fédération, Marcia Dugan, Jan-Peter Strömngren et Barbara Wenk, ont participé à la septième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées du 16 janvier au 3 février 2006 au Siège de l'ONU à New York. À la septième session du Comité spécial, la Fédération internationale des malentendants et ZENNANCHO (l'Association japonaise des malentendants) ont prévu une manifestation parallèle au cours de laquelle a eu lieu une démonstration d'interprétation de texte en anglais et en japonais en temps réel pour montrer le système d'accès à l'information dont nombre de malentendants ont besoin.

Du 27 au 29 novembre 2007, Ruth Warick, Secrétaire générale de la Fédération a rejoint des représentants d'organisations internationales œuvrant dans le domaine de l'invalidité et d'importantes parties prenantes à Madrid pour discuter de l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. La réunion, dont le thème était intitulé : « Au nom de l'efficacité – Participation de la société civile à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et à sa Conférence des Parties » était organisée par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies en collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le Gouvernement espagnol et la Fundación ONCE. Les participants ont forgé un document contenant des recommandations sur l'application de la Convention par les États Membres de l'ONU et l'ONU elle-même et formulé des recommandations à l'intention des personnes handicapées.

ii) Coopération avec les organismes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies en la matière

La Fédération est devenue membre le 23 novembre 2007 du Groupe d'experts dont les activités consistent à fournir des conseils à la Rapporteuse spéciale chargée d'étudier la situation des personnes handicapées et qui veille à l'application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés. La Rapporteuse spéciale, Sheikha Hissa Al-Thani, a fait une communication lors de la séance plénière du Congrès de la Fédération à Helsinki en 2004.

La Fédération a privilégié les besoins des malentendants dans le cadre de la Convention, défendu leurs intérêts et veillé à ce que les informations faisant état de progrès dans l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées soient diffusées auprès de ses organisations membres. En 2007, la Fédération a diffusé deux publications dont l'une sur la Convention des Nations Unies et l'importance de sa ratification par les États Membres et l'autre sur l'importance de la transcription de l'interprétation pour que les malentendants puissent mieux avoir accès à l'information.

En octobre 2007, la Fédération a, dans un document de l'Alliance internationale des personnes handicapées dont elle est membre depuis 2005, exprimé son opinion sur l'accès à l'audition dans les locaux de l'ONU à New York et à Genève. Le document interhandicaps sur l'accès aux bâtiments de l'ONU traitait également de questions importantes pour les malentendants telles que les signaux visibles, les signaux auditifs audibles et un cadre auditif accessible.

Le 15 septembre 2007, les représentants de la Fédération, Ruth Warick, Jan-Peter Strömngren et Charlotta Göller ont assisté à Genève à une réunion du Programme phare de l'UNESCO sur l'éducation pour tous à Genève. La Fédération a par la suite indiqué combien il était important que les étudiants handicapés bénéficient du soutien et de la formation nécessaires pour pouvoir participer pleinement à l'établissement de leur cadre d'enseignement.

La Fédération a maintenu des liens étroits avec le médecin-chef de l'Organisation mondiale de la Santé, spécialiste de la surdité et de la cécité, le docteur Andrew Smith, qui a fait une communication lors de la séance plénière du Congrès mondial de la Fédération tenu en juillet 2004 à Helsinki, puis à sa réunion biennale à Dubrovnik (Croatie) en avril 2006.

En 2004, la Fédération a assisté à une réunion de l'Organisation mondiale de la Santé consacrée aux problèmes et aux besoins liés à la fourniture d'appareils de détection de la surdité, de transfert de technologies de fabrication de prothèses auditives et de prestation de services auditifs dans les pays en développement. Cette initiative a conduit à la création du World Wide Hearing visant à assurer une meilleure audition grâce à la fourniture d'appareils et de services auditifs adéquats de qualité, à des prix abordables, à long terme et à une grande échelle, en particulier dans les pays en développement. World Wide Hearing est une coalition d'organisations partenaires s'occupant de prothèses auditives ou s'y intéressant. Ahiya Kamara, Vice-Présidente de la Fédération l'a représentée à deux séminaires du World Wide Hearing tenus à Genève (Suisse) les 8 et 9 novembre 2006 et les 9 et 10 novembre 2007. Jan-Peter Strömngren, Président de la Fédération et Charlotta Göller, fonctionnaire internationale de l'Association suédoise des malentendants, ont participé à une réunion de l'Organisation mondiale de la Santé sur l'invalidité et la réinsertion pour discuter de l'application de la nouvelle Convention. La Fédération et d'autres membres de l'Alliance internationale des personnes handicapées ont souligné l'importance de la mise en œuvre de la Convention relative aux personnes handicapées dans le monde, lors d'une réunion tenue le 14 septembre 2007 à Genève (Suisse).

5. Fondation turque pour la lutte contre l'érosion du sol, pour le reboisement et pour la protection des habitats naturels

(Statut consultatif spécial, 2004)

Partie I Introduction

Les activités et objectifs ci-après constituent les buts de la Fondation : i) aider à protéger les habitats naturels et la santé dans le pays, à combattre l'érosion des sols, à protéger les sols, les ressources en eau, le couvert végétal et les terres agricoles, à réaménager les parcours, à éduquer et à sensibiliser le public à l'importance de la protection des sols et du reboisement, à gérer et à appuyer le développement rural, à créer des politiques nationales; ii) protéger les arbres et les forêts dans la société; iii) veiller à ce que les habitats naturels soient protégés, que la santé humaine soit améliorée, que des espaces verts soient aménagés et que les sols, le couvert végétal et les forêts soient protégés.

Nombre d'adhérents bénévoles : Le nombre d'adhérents bénévoles de la Fondation est passé à plus de 300 000.

Partie II Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

La Fondation a assisté aux réunions et conférences ci-après :

20-23 septembre 2004, Yazd (République islamique d'Iran) : Conférence du Réseau Moyen-Orient/Afrique du Nord. La conférence qui visait à établir un réseau entre les pays du Moyen-Orient et ceux d'Afrique du Nord a été subventionnée par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement et organisée par l'ONG iranienne Hamyaran. La Fondation a présenté un projet sur la lutte contre l'érosion, la gestion des ressources naturelles et le développement rural axé sur les bassins versants de Kop et de Burnazdere de la région de Bayburt (*Erosion Control, Natural Resources Management and Rural Development: A Case Project in the Kop and Burnazdere Microcatchments in Bayburt Region Project*).

10-11 mars 2005, Rome (Italie) : Conférence placée sous l'égide du Ministère italien de l'environnement et organisée par l'association Amis de la Terre sur les stratégies méditerranéennes de développement durable. La Fondation a présenté ses vues à insérer dans les stratégies méditerranéennes de développement durable définies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée.

18-19 juin 2005, Athènes (Grèce) : Rôle des ONG à l'occasion du trentième anniversaire de la conférence de la Convention de Barcelone organisée par le Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable. Un document directif renfermant les propositions d'ONG méditerranéennes et faisant état de la nécessité de renforcer les liens entre le Partenariat euroméditerranéen et le Plan d'action pour la Méditerranée du

Programme des Nations Unies pour l'environnement et de créer des fonds a été présenté lors de cette conférence. La demande d'octroi d'un statut consultatif auprès du Programme des Nations Unies pour l'environnement soumise par la Fondation a été acceptée.

21-24 septembre 2005, Athènes (Grèce) : Réunion de l'organe de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement. La Fondation a participé activement à la rédaction d'une lettre de recommandation concernant les propositions adressées à la quatorzième Conférence des Parties contractantes.

8-11 novembre 2005, Portoroz (Slovénie) : Quatorzième conférence des Parties contractantes du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement à l'occasion de laquelle la Stratégie méditerranéenne de développement durable a été approuvée.

26-27 novembre 2005, Athènes (Grèce) : Lancement officiel de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable dans la région de la Méditerranée.

14-18 novembre 2005, Beyrouth (Liban) : Activités organisées par le Partenariat mondial pour l'eau et le Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable.

28 septembre 2005, Bursa (Turquie) : Réunion inaugurale du Réseau régional informel ONU-ONG en Turquie et organisée par la Fédération des Turcs des Balkans et des associations d'émigrés et l'Istanbul International Brotherhood and Solidarity Association en partenariat avec la section du Réseau régional informel ONU-ONG du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, avec le soutien du Gouvernement turc, de la municipalité de Bursa et du Réseau régional informel ONU-ONG de la région caspienne et de l'Asie centrale et sous la conduite de la Directrice du projet, M^{me} Najet Karaborni.

16 juin 2006, Ankara (Turquie) : Visite de la Fondation à M^{me} Yeşim Oruç Kaya, Directrice du programme du PNUD pour la réduction de la pauvreté en Turquie pour montrer son attachement aux sols et souligner la nécessité de réduire la pauvreté.

19-20 juin 2006, Ankara (Turquie) : Organisation par le Programme des Nations Unies pour le développement en Turquie d'un séminaire sur l'intégration du développement durable dans les politiques sectorielles afin de recueillir les idées qui allaient entrer dans l'élaboration du plan d'action national pour le développement durable. La contribution de la Fondation a porté sur le thème de l'environnement.

26-27 juin 2006, Ankara (Turquie) : Séminaire de concertation nationale du Fonds pour l'environnement mondial où les participants ont déterminé les priorités nationales en matière d'environnement et de développement.

Rapport national turc sur la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification : A contribué à l'élaboration du rapport national qui a été présenté au Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le rapport a été envoyé au point focal turc pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification le 28 avril 2006 pour qu'il soit incorporé au rapport national.

Premier rapport national de la Turquie sur les changements climatiques : Des activités sur les changements climatiques ont été présentées le 4 juillet 2006 à Günay Apak, Directeur de projet du premier rapport national de la Turquie sur les changements climatiques pour qu'il puisse ajouter celles de la Fondation au rapport national.

Projet de recherche intégrée sur la viabilité écologique des zones arides : La Fondation a entamé l'étude du nouveau projet susmentionné en juillet 2006. Aucune recherche n'a été réalisée en Turquie, ni pour déterminer le potentiel de piégeage du carbone des sols turcs ni pour dégager des pratiques d'utilisation des terres pour séquestrer plus de carbone organique dans le sol. Pour combler en l'occurrence ce déficit de connaissances, la Fondation poursuit l'étude qu'elle a entamée dans le domaine de la gestion du carbone organique des sols en Turquie.

DRYNET (Renforcement des réseaux de la société civile pour remédier aux problèmes de la dégradation des terres arides et de la pauvreté eu égard aux cadres stratégiques de développement et à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) : Au cours de la période considérée, 14 ONG de 17 pays victimes de la désertification ont amorcé l'exécution d'un projet DRYNET, financé par l'Union européenne et dont la Fondation est une organisation partenaire et qui vise globalement à aider les pays en développement à tenir compte de l'aspect lié à l'environnement dans leurs processus de développement, notamment les questions relevant de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, d'autres cadres stratégiques de développement (objectifs du Millénaire pour le développement, documents stratégiques de pays) et du commerce. Les activités ont été présentées le 4 juillet 2006.

23-25 janvier 2007, Bruxelles (Belgique) : A assisté à la réunion préparatoire des ONG coordonnée par la Northern Alliance for Sustainability (Alliance nordique pour la durabilité) pour assurer la participation effective et dynamique des ONG de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'examen des questions de développement durable et à la quinzième session de la Commission du même nom.

13 juin 2007, Ankara (Turquie) : A participé à l'évaluation du comportement du point de vue de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), réunion de consultation des ONG au cours de laquelle leurs opinions ont été recueillies sur des thèmes comme l'air, l'eau, la diversité biologique, les politiques en matière d'environnement, la société et la nature, les partenariats internationaux de l'OCDE et le rapport d'évaluation du comportement de la Turquie du point de vue de l'environnement.

11-13 juillet 2007, Ankara (Turquie) : A participé à la réunion consultative technique tenue par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'occasion de laquelle elle a présenté les activités de son bureau régional d'Asie centrale et en a défini les priorités.

12-21 mars 2007, Buenos Aires (Argentine) : A participé à la cinquième réunion d'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à l'occasion de laquelle la mise en œuvre de la Convention par les États parties a été évaluée et renforcée. La Fondation a également organisé une manifestation en marge de la réunion, en collaboration avec le Ministère turc de l'environnement et des ressources forestières.

3-14 septembre 2007, Madrid (Espagne) : A participé à la huitième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification où les stratégies et mesures liées au plan stratégique décennal de réduction de la pauvreté et de la viabilité de l'environnement ont été examinées.

3-14 décembre 2007, Bali (Indonésie) : A participé à la treizième Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Conférence des Parties) où les méthodes et mécanismes de lutte contre les changements climatiques et les thèmes qui déterminent l'avenir de la Convention ont été abordés.

Activités à l'appui de principes mondiaux : La Fondation a assuré la promotion de l'Année internationale des déserts et de la désertification (2006), utilisé son emblème dans toutes ses images et illustrations pendant cette période et fait parvenir au secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification tous les documents établis sur support papier. Elle n'a pas participé pleinement aux travaux du Conseil économique et social comme on pouvait s'y attendre, faute de fonds. La plupart des sessions se tenant à New York, les frais de transport et de logement reviennent très cher à la Fondation qui a tout de même essayé de se procurer des fonds pour couvrir ses dépenses de participation.
